

Conseil d'établissement
Procès-Verbal
Séance du 19 septembre 2023

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école l'Arbrisseau, tenue au salon du personnel de l'école l'Arbrisseau, le mardi 19 septembre 2023, à 19h00.

Étaient présents:

Stéphanie Houde

*Vice-présidente
Parent*

Aude Bourdon

Représentante-de la communauté

Marie-Hélène Dancause

*Trésorière
Parent*

Clémence Morin

*Présidente
Représentante au Comité de parents du CSS des Découvreurs
Parent*

Dominique Jobin

*Vice-présidente
Parent*

Catherine Lizotte

Parent

Steve Hamel

Représentant du service de garde

Chantal Landry

Représentante du personnel de soutien

Agnieszka Matyjasiak

Représentante du personnel enseignant (spécialistes)

Johanne Lemelin

Représentante du personnel enseignant (titulaires)

David Martel

Directeur

Catherine Drouin

Secrétaire



1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue – Vérification du quorum

Mme. Clémence Morin fait la vérification du quorum. L'ouverture de la séance se fait à 19h01.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Mme. Clémence Morin fait la lecture de l'ordre du jour.

**C.E. 2023/23-09-19-
#01**

Il est proposé par Mme. Dominique Jobin et appuyé par Mme. Clémence Morin,
d'adopter l'ordre du jour.
Adopté à l'unanimité.

1.3 Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mai 2023

Des corrections sont demandées par les membres du CÉ

- Corriger l'heure de la levée de l'assemblée (21h25)
- Chantal Landry apparait à deux reprises dans la liste des personnes présentes

C.E. 2023/23-09-19-#02	Il est proposé par Mme. Marie-Hélène Dancause et appuyé par Mme. Agnieszka Matyjasiak d'adopter le procès-verbal de la séance du 31 mai 2023 avec modifications. Adopté à l'unanimité.
-------------------------------	--

1.4 Suivi du procès-verbal de la séance du 31 mai 2023

- Les règles pour la politique alimentaire seront à préciser. Certains parents ont soulevé que les membres du personnel n'appliquent pas la nouvelle politique alimentaire de la même manière. Une uniformisation est à venir.
- Trotibus: Il y a une volonté chez les parents pour le trotibus. Maintenant que nous avons les autorisations, le projet sera bientôt démarré.

C.E. 2023/23-09-19-#	Il est proposé par Mme. Marie-Hélène Dancause et appuyé par Mme. Agnieszka Matyjasiak d'adopter les suivis du procès-verbal de la séance du 31 mai 2023. Adopté à l'unanimité.
-----------------------------	--

2. Intervention du public

Aucune intervention du public.

3. Formation du CÉ 2023-2024

3.1 Élections - Postes au sein du CÉ 2023-2024

3.1.1 Élections

- Mme. Marie-Hélène se propose comme trésorière
- Mme. Clémence Morin se propose comme présidente
- Mme. Dominique Jobin se propose comme vice-présidente
- Mme. Stéphanie Houde se propose comme substitut au comité de parents. Mmes. Chantal Landry seconde la proposition.

3.1.2 Membre de la communauté

- Mme. Clémence Morin propose Mme. Aude Bourdon comme membre de la communauté. Mme. Marie-Hélène seconde la proposition.

3.2 Secrétariat - CE 2023-2024

- Stéphanie Houde propose Mme Catherine Drouin comme secrétaire. Mme. Dominique Jobin seconde la proposition.

3.3 Dénonciation d'intérêt

- M. David distribue deux formulaires à remplir par les membres du CÉ. Les membres doivent compléter le formulaire de *Déclaration d'intérêt* et le formulaire *Renseignements personnels sur les membres*.

3.4 Règles de régie interne

- L'année dernière, le CÉ avait ajouté la mention pour les résolutions écrites. Cette règle permet de ne pas faire déplacer le CÉ pour une décision (ex: ajout d'une sortie éducative). Une note écrite est envoyée aux membres et chaque membre est amené à voter.

- Mme. Clémence Morin précise que si la secrétaire doit s'absenter, la rémunération allouée doit absolument revenir dans le budget du CÉ.
- Mme Clémence Morin rappelle aux membres du CÉ qu'ils ont accès au remboursement des frais de gardiennage. Un maximum de 10\$/heure est alloué. Une simple capture d'écran d'un transfert Interac est accepté pour faire le remboursement.
- Mme. Clémence Morin rappelle qu'à la fin de l'année, s'il reste de l'argent du budget du CÉ, ce sont les membres qui déterminent en CÉ la manière dont le reste de l'enveloppe sera dépensée.

C.E. 2023/23-09-19-#6	Il est proposé par Mme. Dominique Jobin et appuyé par Mme. Chantal Landry, d'adopter les règles de régie interne. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

3.5. Calendrier des séances du CÉ 2023-2024

M. David présente le calendrier des séances du CÉ de l'année 2023-2024 :

- Mardi 19 septembre
- Jeudi 26 octobre
- Mercredi 29 novembre
- Mercredi 31 janvier
- Mercredi 28 février
- Mercredi 24 avril
- Mercredi 29 mai

C.E. 2023/23-09-19-#7	Il est proposé par Mme. Agnieszka Matyjasiak et appuyé par Mme. Dominique Jobin, d'adopter le calendrier des séances du CÉ 2023-2024. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

4. Formation obligatoire

- Mme. Clémence Morin informe les membres du CÉ que la formation des membres est obligatoire. Des capsules seront à visionner avant les séances concernant les points qui seront traités lors du CÉ.
- Mme. Aude Bourdon soulève que la loi 25 oblige de ne rien transférer par courriel avec des informations personnelles.

5. Décisions

5.1. Règles du service de garde

- M. Steve Hamel précise que des modifications doivent avoir lieu dans le document présenté. La table des manières doit notamment être mise à jour.
- M. Steve Hamel précise que les règles concernant les inscriptions aux journées pédagogiques ont changé. Maintenant, lorsqu'un parent réserve une place en journée pédagogique, il est tenu de payer, même si le parent souhaite garder son enfant à la maison. Auparavant, une pénalité était chargée. Maintenant, le parent doit payer pour la journée entière.
- Depuis le début de l'année scolaire, M. Steve Hamel observe un achalandage dès 7h00 le matin à la porte d'accueil du service de garde. Il considère le fait qu'il pourrait offrir à une ouverture plus hâtive du service de garde. Pour le moment, les parents ne demandent pas l'ouverture plus tôt, mais il y a assez d'enfants pour permettre cette ouverture. Si la demande est faite de la part des parents d'élèves, M. Steve Hamel ramènera le point au CÉ.

- M. Steve Hamel informe les membres du CÉ qu'il y a encore beaucoup de parents qui laissent leur enfant le matin venir seul à la porte du service de garde. Les éducatrices demandent minimalement que le parent ait un contact visuel avec un intervenant lorsqu'il dépose son enfant. M. Steve Hamel rappelle que le parent est responsable de son enfant lors du trajet entre l'école et la maison.
- Mme. Clémence Morin demande à faire des modifications au point 6 du rapport (politique alimentaire). La formulation de ce point sera révisée et votée lors du prochain CÉ. M. David ajoute que la politique alimentaire doit être clarifiée pour l'ensemble du personnel et les parents. Certaines consignes sont interprétées différemment selon l'intervenant en charge. Une uniformisation est nécessaire.
- M. Steve mentionne que les règles de vie ont été modifiées par le CSS. Maintenant, un élève peut se voir exclu du service de garde. Les membres se questionnent quant au protocole pour l'expulsion d'un élève du service. M. Steve Hamel confirme que cette règle est une mesure de dernière ligne et qu'il y aura plusieurs autres interventions de faites avant d'appliquer l'expulsion.

C.E. 2023/23-09-19-#8	Il est proposé par Mme. Clémence Morin et appuyé par Mme. Marie-Hélène Dancause, d'adopter les règles du service de garde avec modifications du point 6 (politique alimentaire). Il y aura une résolution écrite d'envoyée aux membres avant la prochaine séance. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

5.2. Sorties éducatives

- Des discussions ont eu lieu quant à la variété des activités éducatives offertes d'un niveau à l'autre. Les membres du CÉ aimeraient que chaque niveau puisse vivre des activités diversifiées. L'offre devrait toucher les intérêts de tous les élèves.
- Les membres du CÉ ont aussi fait ressortir que certains niveaux planifient que des activités éducatives animées à l'école tandis que d'autres sortent en autobus scolaire. Malgré que les frais de transport sont élevé, les membres du CÉ trouvent qu'au moins une sortie à l'extérieur de l'école serait bénéfique pour tous les niveaux.
- M. David propose, s'il reste des sous dans l'enveloppe Sortie en milieu culturel, de faire bénéficier les niveaux qui ne seront pas sortis à l'extérieur. Toutefois, il mentionne que le CÉ ne peut pas forcer des enseignantes à faire absolument une sortie en autobus.
- Le tableau des sorties éducatives des 2^e année est analysé par les membres du CÉ quant au coût. L'école devra déboursé un petit surplus pour leur permettre de vivre l'ensemble des activités de la liste.
- Il est aussi mentionné qu'auparavant, les 6^e année avaient une activité en anglais. Cette année, ce n'est pas le cas.

C.E. 2023/23-09-19-#9	Il est proposé par M. Steve Hamel et appuyé par Mme. Catherine Lizotte, d'adopter les sorties éducatives. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

- Classe nature

Présentation du projet par M. David Martel par l'entremise de la lettre écrite par les enseignantes de 2^e année, Mme. Nathalie Lévesque et Mme. Caroline Frenette.

C.E. 2023/23-09-19-#	Il est proposé par Mme. Stéphanie Houde et appuyé par Agnieszka Matyjasiak, d'adopter la classe nature. Adopté à l'unanimité.
-----------------------------	---

5.3. Cours - prêts à rester seul

- M. David Martel présente aux membres du CÉ la possibilité d'offrir la possibilité de s'inscrire au cours Gardien averti (55,95\$) et au cours Prêt à rester seul (49\$ à 59\$) aux élèves.
- Une discussion a lieu quant au moment de ses cours et de la possibilité de les offrir à distance. Les membres optent pour une formule à l'école lors d'une journée pédagogique. M. David Martel propose de vérifier avec

les organismes de la possibilité d'offrir les deux cours lors de la prochaine journée pédagogique du vendredi 20 octobre

C.E. 2023/23-09-19- #10	Il est proposé par Mme. Agnieszka Matyjasiak et appuyé par Mme. Johanne Hamelin, d'adopter les cours prêts à rester seul et gardien averti. Adopté à l'unanimité.
------------------------------------	---

5.4. Caisse scolaire

- M. David informe qu'il a reçu un courriel de Mme Latendresse concernant le lancement de la caisse scolaire à l'école. La caisse scolaire pourrait commencer dès le 26 septembre 2023. Toutefois, des informations restent à être envoyées pour officialiser le lancement.
- Les membres du CÉ sont d'Accord pour le retour de la caisse scolaire à l'école. Toutefois, ils ont une réserve quant aux informations demandées par Mme. Latendresse. Elle demande d'avoir la liste de tous les groupes. Plutôt que de donner les listes des groupes, le CÉ propose de donner le nombre d'élève par groupe, sans qu'il y ait de nom d'associé.
- M. David Martel fera un suivi avec Mme Latendresse.

C.E. 2023/23-09-19- #11	Il est proposé par Mme. Clémence Morin et appuyé par Mme. Marie-Hélène Dancause, d'adopter la caisse scolaire. Adopté à l'unanimité.
------------------------------------	--

6. Rapports

6.1 Rapport du représentant du Service de garde

Il y a encore un manque de personnel au service de garde. La situation n'est pas catastrophique, toutefois, pour être pleinement fonctionnel, il y a encore un manque de trois éducateurs à temps plein. Pour le moment les remplaçants et les employés à temps partiel peuvent combler les trois éducateurs.

6.2 Rapport de représentant au Comité de parents


Régulièrement, des situations reliées aux écrans sont soulevées. Mme. Clémence Morin fera un suivi en temps et lieu.

6.3 Rapport de la présidence, correspondance reçue et trésorerie

Tous les points ont été discutés précédemment.

6.4 Rapport de la direction

- Le projet éducatif doit être déposé pour le début de l'année (janvier 2024). Un comité a été formé afin de finaliser le projet éducatif et le mettre en place dans l'école. Ce comité sera une priorité pour l'automne, afin que la mise en place du projet éducatif se fasse à partir du mois de janvier.
- M. David Martel a commencé les démarches pour le Trotibus.
- Le responsable du basketball de l'an dernier ne souhaitait pas poursuivre cette année. Un parent d'élève a levé la main pour prendre le relais et permettre la poursuite de l'activité parascolaire. Les activités commenceront dans les prochaines semaines.
- M. David Martel apporte l'enjeu de la présence de parents dans l'école et de la sécurité à la sortie des classes. Le point a été apporté et discuté par le CPEE. Une consultation entre les enseignants est au cours pour trouver un mode de fonctionnement plus sécuritaire et clair pour les parents. M. David compte transmettre l'information aux parents via un courriel.

 Autres sujets
Aucun autre sujet.

7. Fermeture

7.1 Date de la prochaine rencontre

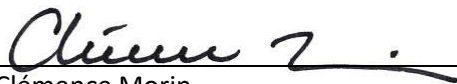
La prochaine rencontre est le jeudi 26 octobre 2023.

7.2 Levée de la réunion

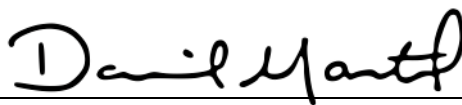
La réunion est levée à 21 h02.

C.E. 2023/23-09-19-
#12

Il est proposé par Mme. Clémence Morin et appuyé par M. Steve Hamel, de faire la levée de la réunion.
Adopté à l'unanimité.



Clémence Morin
Présidente, Conseil d'établissement



David Martel
Directeur

